



CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE

DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 27 novembre 2024

Monsieur le Directeur, mesdames, messieurs,

Aujourd'hui se tient le 105^{ème} conseil central de l'action sociale. Nos représentants UNSA Défense participeront au rendez-vous sur tous les sujets qui seront présentés.

Nous souhaitons intervenir sur trois sujets d'actualité.

En premier lieu, l'UNSA Défense souhaite vous demander un point de situation sur les crèches dysfonctionnantes qui font malheureusement l'actualité depuis plusieurs mois.

En effet, après avoir questionné plusieurs réseaux d'assistants de service social, il s'avère que ces agents n'ont pas la possibilité d'identifier les employés du MINARM concernés par les crèches citées dans les journaux et dans l'ouvrage intitulé « Les Ogres ». Les inscriptions s'effectuant sur le site IGESA, l'UNSA Défense souhaiterait donc un point de situation sur la quantité d'agents concernés et le nombre de bébés placés dans ces structures. Pour terminer sur ce sujet, quelles sont les mesures que le SCN ASA envisage de mettre en œuvre pour pallier ces dérives ?

En second lieu, l'UNSA Défense a participé au GT budget du 8 novembre dernier. Si l'on peut se satisfaire du budget déployé pour les diverses actions sociales proposées au personnel du MINARM, nous avons échangé sur la baisse du budget alloué au personnel confronté au handicap. Nous avons pris acte de la possibilité d'une prise en charge totale même si les besoins dépassaient cette valeur.

En dernier lieu, l'UNSA Défense tient à remercier le travail opéré sur le livret du proche aidant. L'UNSA Défense, en ayant demandé l'assistance de personnes confrontées au handicap au sein du foyer ou simplement du réseau AS pour remonter des propositions pertinentes, a reçu en retour une réelle satisfaction de l'élaboration de ce type de document. Un grand merci donc pour cette initiative.



En conclusion, l'UNSA Défense reste sensibilisée au sujet du réseau de l'action sociale dont l'organisation, l'assistance et les conseils apportés aux ressortissants restent tendus. Les demandes de prestations s'effectuent en ligne, néanmoins l'accompagnement « terrain » des agents est toujours une réalité qui reste compliquée, comme vu pour le cas des crèches. Nous saluons le travail et l'engagement de ces agents.

En ces temps néfastes où le personnel « fonction publique » devient un fusible national, il ne faut pas abandonner la proximité du tissu social. A ce sujet, nous avons demandé lors du 104^{ème} CCAS la photographie du volet social des 6 derniers mois 2023 et 6 premiers mois 2024, nous souhaitons pouvoir avec vous analyser ces données.

L'UNSA Défense ne manquera pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Merci de votre attention.